

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: J2AFM SA, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 27.06.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **28.08.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Renée Graadt van Roggen, liquidatrice, c/o TMF Services SA, rue de Hesse 16, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'article 745, alinéa 3 CO.

Bénédict de Candolle, Notaire
1206 Genève

(03482592)